

Désignation de collectivités maîtres d'ouvrage d'aménagements de RD en agglomération

Collectivité désignée comme Maître d'ouvrage	Opération	Montant total ttc	Part communale	Part départementale
Commune de Drulingen	RD 15 et RD 182 (Rue du Gl Leclerc et rue de Bettwiller)	450 000 €	300 000 €	150 000 €
Commune de Maisongoutte	RD 424 (Entrée ouest)	410 000 €	280 000 €	130 000 €
Commune de Ringendorf	RD 235 (Rue Principale)	140 000 €	105 000 €	35 000 €
Département du Bas-hin	RD 96 (Pont sur la Sarre à Bischtroff) (*)	1 035 000 €	35 000 €	1 000 000 € (*)

(*) Le Département procède à la réparation du pont pour 1M€ et la commune finance des lampadaires pour 35k€